

**Lors de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 15 mai 2018, tenue au centre administratif de la Commission scolaire, le Conseil des commissaires a :**

Approuvé le projet d'entente de règlement, concernant l'action collective et a mandaté le Président, le Directeur général et la Secrétaire générale de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs à effectuer toutes les démarches requises et à signer tous les documents relatifs à la conclusion de cette entente.

Source : Mélissa Tossel, régisseur du service à la clientèle  
Direction générale, Commission scolaire du Val-des-Cerfs